



Panorama de l'ESS

en Hauts-de-France

édition 2020-2021



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS), DE QUOI PARLE-T-ON?

L'ESS est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine. Il recouvre un ensemble d'entreprises sous différents statuts : associations, coopératives, mutuelles, fondations et sociétés commerciales de l'ESS.

Elles ont pour point commun de se construire autour de valeurs et principes communs, de placer la personne au cœur de leur économie, d'adopter une gouvernance démocratique et de favoriser la redistribution du profit plutôt que sa maximisation.

Ce socle statutaire historique et **reconnu par la loi du 31 juillet 2014** relative à l'économie sociale et solidaire s'est vu élargi au fur et à mesure des années avec de nouvelles formes d'entrepreneuriat : insertion par l'activité économique, entrepreneuriat social, entreprises adaptées...

UN PANORAMA ESS, C'EST QUOI?

Que contient ce document?

Cette édition 2020-2021 du Panorama de l'ESS en région Hauts-de-France dresse un état des lieux de la situation des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) en se basant sur les dernières données stabilisées disponibles analysées par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS).

Grâce à un partenariat conclu entre l'INSEE et ESS France, portant l'observatoire national de l'ESS qui coordonne un réseau des observatoires régionaux, les Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) ont accès à la source Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), dont les données alimentent ce panorama et font référence à l'année 2017.

Pour le champ de l'ESS, elles couvrent exclusivement les établissements relatifs à quatre statuts juridiques (associations, coopératives, mutuelles et fondations), et sont déclinées à différentes échelles territoriales (France entière, région, départements, EPCI, communes). Elles renseignent le poids des établissements et des emplois en fonction du territoire, avec un regard particulier sur le découpage statutaire et par secteur d'activité.

Également, elles permettent de préciser certaines caractéristiques des salariées. Il est à noter que certaines données reçues, prétraitées par l'INSEE, relatives à des catégories faiblement représentées, sont soumises au secret statistique. Cela limite parfois les possibilités de croisement d'informations qui permettraient d'affiner des analyses.

Qui le publie?

Créé en 2008, l'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire (ORESS) produit des analyses concernant les caractéristiques de l'ESS sur son territoire d'intervention. Son rôle s'est vu affirmé suite à la loi ESS du 31 juillet 2014 qui confie, entre autre, aux CRESS la mission de «contribuer à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition de données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS».

L'ORESS fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions. À ce titre, il s'appuie sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires.

À qui s'adresse-t-il et à quoi sert-il?

Cette publication a pour ambition de rendre lisible les données de l'ESS pour le plus grand nombre, tant auprès de l'ensemble des acteurs et actrices impliqué-es dans son développement (les entreprises, les salarié-es et bénévoles, leurs partenaires ainsi que les collectivités locales), qu'à tout.e citoyen-ne désirant s'informer sur ce champ de l'économie.

L'ESS joue un rôle dans le développement des territoires, notamment ruraux, et ce panorama permet de rendre compte de sa présence et son poids aux différentes échelles territoriales de la région, ainsi que de mettre en perspective le dynamisme de l'ESS dans les Hauts-de-France par rapport aux autres régions françaises.

Sources des données du Panorama: Flores 2017 - INSEE

SOMMAIRE



L'ESS EN REGION HAUTS-DE-FRANCE	page 4
L'ESS DANS L'OISE	page 12
L'ESS DANS L'AISNE	page 13
L'ESS DANS LA SOMME	page 14
L'ESS DANS LE PAS-DE-CALAIS	page 15
L'ESS DANS LE NORD	page 16
ZOOM SUR LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE	page 17
FOCUS SUR L'OUTIL CARTOGRAPHIQUE «RACINES»	page 18
FOCUS SUR LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES	page 19
GLOSSAIRE	page 21





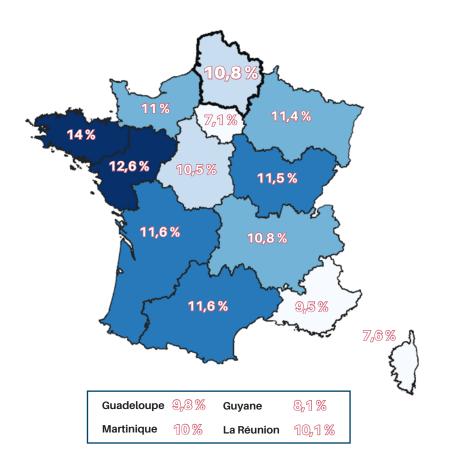
LA SITUATION PAR RAPPORT AUX AUTRES RÉGIONS

En France, 10,2% des emplois salariés (soit 2 340 650 salarié·es) s'inscrivent dans le champ de l'économie sociale et solidaire (ESS). Parmi ces emplois, 8,5% se situent dans la région des Hautsde-France (HdF).

Comparativement aux autres régions françaises, la région HdF se positionne :

- 9ème en termes de taux d'établissements ESS (9,4% des établissements de la région)
- 9ème en termes de taux d'emploi ESS (10,8% des emplois de la région)
- 1ère en termes de nombre d'emplois moyen par établissement (13,5 salarié·es par établissement)
- 16ème en termes de nombre d'établissements pour 1 000 habitant-es (2,4 établissements pour 1 000 habitant·es)

Carte 1: Part des emplois ESS dans l'ensemble des emplois des régions



Note de lecture

10,8% des emplois en Hauts-de-France sont des emplois ESS



Près d'1 emploi ESS sur 10 en France se situe dans les Hauts-de-France.



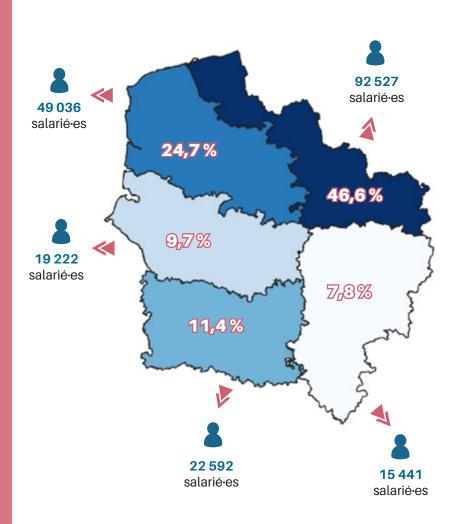




QUELQUES INDICATEURS RÉGIONAUX CONTEXTUELS

- 6 003 815 habitantes (dont 45% font partie de la population active)
- 26,2% ont moins de 20 ans, 8% plus de 75 ans
- **16,7%** de chômage
- 2 697 963 actifs/actives, dont 47,5% de femmes
- Niveau de vie médian d'un·e habitant·e: 19 520€/an

Carte 2: Répartition des emplois ESS en Hauts-de-France par département



Les chiffres clés

ESS



14 708 établissements9,4 % des établissements de la Région2,4 établissements pour 1000 habitant·es



198 818 salarié·es 10,8 % de l'emploi en Région 172 254 Équivalent Temps Plein (ETP) 1,15 salarié·e pour 1 ETP

11,71 ETP par établissement



5 147 941 563 € de masse salariale **9,3** % de la masse salariale régionale

Note de lecture

46, 6 % des emplois de l'ESS des Hauts-de-France sont situés sur le département du Nord.







L'écosystème de l'ESS est majoritairement porté par les associations. C'est un constat général et qui se retrouve dans notre région. En effet, parmi les structures de l'ESS des HdF, près de 9 établissements sur 10 sont sous statut associatif. Ils regroupent 84,4 % des salarié·es de l'ESS, lesquel·les semblent être, plus souvent que les salarié·es des autres statuts, sur des contrats à temps partiel : on dénombre 1,17 salariée pour un équivalent temps plein (ETP). En parallèle, on observe que les salarié·es des associations ont les rémunérations brutes annuelles moyennes les moins élevées parmi les familles de l'ESS. Les structures associatives ont la spécificité de recourir à l'engagement bénévole : les 167 709 salarié·es ne représentent donc pas l'ensemble de la force vive des associations. Les bénévoles jouent un rôle non négligeable sur le développement des entreprises et de leurs activités.

La deuxième famille de l'ESS la plus présente (10,2 % des établissements et 9,2 % des emplois) est celle des coopératives. On dénombre en région un peu plus de 1 500 structures relevant du statut coopératif, sous diverses formes juridiques : banques coopératives, sociétés coopératives de production (SCOP et SCIC), coopératives d'usagers, coopératives d'activité et d'emploi... C'est dans cette famille que les salarié-es semblent

le plus obtenir des contrats à temps plein : on observe quasiment un-e salarié-e pour un ETP. C'est également au niveau des coopératives que les rémunérations brutes annuelles moyennes semblent être les plus élevées.

Avec près de 6 300 salarié-es réparti-es dans 500 établissements, les mutuelles représentent un peu plus de 3 % de l'effectif salarié ESS en région. Leur faible représentation en termes d'établissements ESS (tout juste 3,5 %) peut s'expliquer par un phénomène de concentration des mutuelles qui s'opère depuis une quinzaine d'années. Par équivalent temps plein, la rémunération brute annuelle moyenne des mutuelles talonne celle des coopératives.

Ne représentant que 0,8 % des établissements ESS, les fondations emploient néanmoins 3,4% des salarié-es ESS de la région, soit près de 6 750 salarié-es. Les fondations sont présentes sur le territoire sous différentes formes juridiques : fondations reconnues d'utilité publique, fondations abritées, fondations d'entreprises... Les fonds de dotation, variante juridique instaurée en 2008, ne figurent pas dans nos données. L'Observatoire de la Philanthropie, créé par la Fondation de France pour organiser une veille sur l'expression et l'évolution de la philanthropie en France, estimait qu'en 2017, il existait autant de fonds de dotation que de fondations.

Les sociétés commerciales de l'ess

La loi ESS de 2014 a permis l'émergence du concept de «société commerciale de l'ESS»

Les sociétés commerciales, cinquième famille de l'ESS, respectent comme les autres entreprises de l'ESS les principes fondateurs du mode d'entreprendre: un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices, une gouvernance démocratique, des bénéfices fléchés vers le maintien ou le développement de l'entreprise, des réserves obligatoires impartageables.

L'obtention de données socio-économiques fiables concernant les sociétés commerciales de l'ESS n'étant pas possible actuellement, nous ne sommes pas en mesure de les faire figurer dans le panorama. Selon l'ONESS, Observatoire National de l'ESS, leur nombre serait évalué au niveau national à 350 (Atlas commenté de l'Economie Sociale et Solidaire, édition 2020, ESS France).







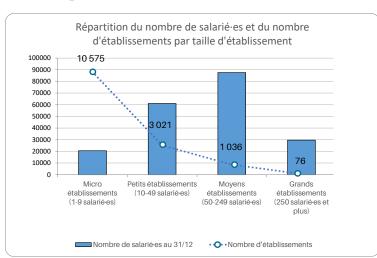
	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations
Nombre d'établissements	12 584	1 505	500	119
Nombre de salarié∙es	167 709	18 080	6 286	6743
Nombre d'emplois en équivalent temps plein (ETP)	142 849	17 500	5 814	6 091
Nombre de salarié·es pour 1 ETP	1,17	1,03	1,08	1,11
Revenu annuel brut moyen par ETP	27 863	42 612	40 395	30 731
Taux d'emploi ESS régional	84,4 %	9,1%	3,2 %	3,4 %
Taux d'établissements ESS régional	85,6 %	10,2 %	3,4 %	0,8%

UN ÉCOSYSTÈME PRIVILÉGIANT DE PETITES STRUCTURES, AU PLUS PRÈS DE SES HABITANT·ES

Dans la région Hauts-de-France, la majorité des salarié·es ESS sont employé·es au sein des petits et moyens établissements. Plus de 7 salarié-es sur 10 travaillent dans une de ces deux catégories alors qu'ils représentent à peine 28 % des établissements employeurs de l'ESS.

Les micro établissements, deux fois plus nombreux que les deux catégories sus nommées, représentant 7 établissements sur 10, n'emploient que 10% des salarié·es ESS. La grande majorité de ces structures (près de 85 %) sont établies sous statut associatif, et très peu sont des fondations : seules 4 % d'entre elles emploient moins de 10 salarié·es.

Les 0,5 % des structures ESS restantes sont des grands établissements et concentrent près de 15 % des salarié·es.



Note de lecture

10 575 micro établissements (1 à 9 salarié·es) emploient 20 551 salarié·es de l'ESS de la région.





L'ESS est un mode d'entrepreneuriat et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine. Néanmoins, l'ESS est historiquement plus présente (tant en termes d'emplois que d'établissements) dans certains secteurs d'activités. C'est le cas de l'Action sociale, dont près de la moitié des salarié·es de l'ESS (soit près de 93 720 salarié·es) œuvrent dans ce secteur.

Les familles juridiques, auxquelles appartiennent les organisations de l'ESS, sont intrinsèquement liées aux secteurs d'activité dans lesquels s'inscrivent leurs projets. Parfois, ce lien fait partie de l'histoire de la création du statut juridique (exemple des mutuelles), mais il peut également s'agir des obligations relatives à certains statuts juridiques qui s'adaptent plus facilement à certains secteurs que d'autres (exemple des coopératives).

Dans les coopératives et les mutuelles, c'est indéniablement les activités financières et d'assurance qui sont omniprésentes : 73 % des mutuelles (dont la quasi-totalité sont des assurances), 63 % des coopératives. Le commerce est le 2ème domaine d'activité le plus représenté dans ces deux familles, avec 16 % de leurs établissements qui exercent une activité commerciale.

Du côté des fondations, elles sont majoritairement orientées vers l'action sociale, avec un peu plus de 6 établissements sur 10 fléchés sur ce secteur. La famille associative est celle qui offre le plus de diversité en termes de secteurs d'activité, si on la regarde sous le prisme du nombre d'établissements : aucun secteur ne se démarque vraiment. On dénombre 21 % des associations dans l'action sociale ou dans le domaine des sports et loisirs, 11 % dans l'enseignement ou encore près de 10 % dans les arts et spectacles.

Ce qu'il est néanmoins intéressant de souligner est que la répartition selon les effectifs salariés n'est pas du tout proportionnelle à celle des établissements. Quand seules 21 % des associations œuvrent dans l'action sociale, celles-ci captent plus de la moitié des salarié-es associatifs. A l'inverse, la même proportion d'associations, soit 1 sur 5, ont des activités relatives aux sports et loisirs, mais emploient 20 fois moins de salarié-es.

Ce que l'on peut comprendre à travers ce dernier constat est que, tout comme les arts et spectacles, dont les ratios sont équivalents, les sports et loisirs sont des activités nécessitant beaucoup d'établissements mais peu de main d'oeuvre salariée, ce qui en fait des secteurs de l'ESS peu employeurs, à contrario de secteurs comme l'action sociale ou l'enseignement dans lesquels la part d'établissements est inférieure à la part des salariées.

Top 3 des secteurs employeurs

1-L'action sociale

2 780 établissements **93 716** salarié·es

2-L'enseignement

1 458 établissements **33 458** salarié·es

3 - Activités financières et assurances

1 326 établissements **15 019** salarié·es



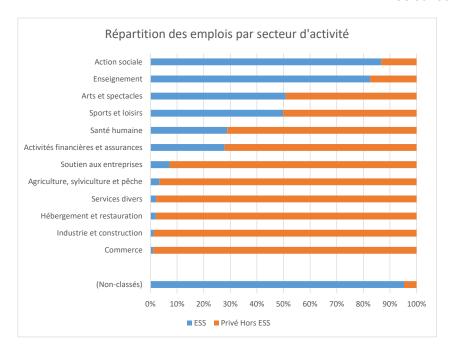




UN DYNAMISME RELATIF DE L'ESS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

L'ESS capte la majorité des emplois privés de certains secteurs d'activité, comme l'action sociale ou l'enseignement. Ce sont des secteurs qui portent les valeurs de l'ESS et s'y inscrivent donc plus naturellement que dans l'économie classique.

Par ailleurs, dans d'autres secteurs, la part ESS des emplois privés pèse significativement, mais le nombre d'emplois est faible : dans le domaine des arts et spectacles, 50 % de l'ensemble des emplois sont ESS mais seulement 1,3 % des emplois de l'ESS concernent ce secteur.

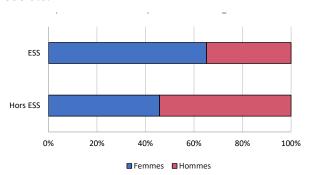




LES CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉ·ES: UN PROFIL-TYPE PLUTÔT FÉMININ ET DE CLASSE « MOYENNE »

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans l'ESS que dans le reste de l'économie : 65 % des salarié-es des structures de l'ESS sont des femmes, contre 46 % hors ESS. Elles sont notamment surreprésentées dans l'action sociale, où 7 salarié-es sur 10 sont des femmes. Ce secteur d'activité concentre des métiers étiquetés comme « féminins », les métiers du care, orientés principalement autour des soins à la personne, de l'assistance au handicap ou de l'aide familiale.

Cette forte présence féminine dans les forces vives salariées de l'ESS laisse entrevoir l'existence probable d'un lien entre le genre et certaines valeurs portées par l'ESS, comme la solidarité, l'entraide, ou l'égalité, et ceci a été socialement construit. Historiquement, ce constat est à mettre en perspective avec la place importante qui a été donnée aux femmes dans la sphère familiale et privée, les rôles sociaux qui leur ont été attribués qu'elles ont fini par intégrer et l'organisation patriarcale de notre société.







La grande majorité des salarié·es de l'ESS, près de 9 sur 10, ont des contrats de travail dit «ordinaires». Parmi les autres, ce sont principalement des contrats aidés, qui sont sollicités par des associations et des entreprises ayant un agrément permettant d'obtenir des contrats aidés. Les baisses des subventions accordées par l'Etat sur les années récentes laissent présager une diminution de la part de ces contrats aidés dans les données plus récentes.



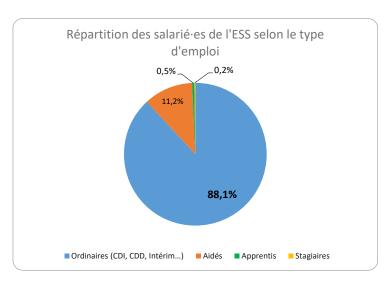
12 % des salarié·es ESS en HdF ont un emploi dit "non-ordinaire", dont la quasi-totalité sont des contrats aidés.

Près de 7 salarié·es sur 10 dans l'ESS appartiennent à ce que l'on peut nommer les classes « moyennes » : les catégories socioprofessionnelles des professions intermédiaires et des employées. C'est un peu plus qu'à l'échelle de l'ensemble des champs de l'économie, où seuls 56 % des salarié·es sont dans ces catégories (INSEE RP 2017). On pourrait faire l'hypothèse que cette différence vient illustrer le fonctionnement plus « horizontal » de l'ESS par rapport aux organisations de l'économie classique, plus hiérarchisées.

Si l'on zoome sur la catégorie des cadres, professions intellectuelles supérieures et chef·fes d'entreprise, qui regroupe moins de 2 salariées sur 10, il est intéressant de l'analyser avec les « lunettes » du genre. On observe qu'un peu plus de la moitié de ces salarié·es sont des femmes (55 %) : nous avons donc plus de femmes que d'hommes qui occupent un poste à responsabilités, ce qui semble à première vue être vertueux, comparativement à ce qui est observé dans le reste de l'économie. Cependant, cela est uniquement dû au poids des femmes bien plus important globalement dans les emplois de l'ESS, ce qui gonfle mathématiquement leur poids dans chaque catégorie. En effet, seules 12% de l'ensemble des femmes sa la rié·es de l'ESS

Note de lecture

35 % des salarié·es ESS en HdF ont le statut socioprofessionnel "employé·e", soit environ 1 sur 3



occupent un poste assimilé de direction, pour 19 % des hommes : malgré leur part plus faible parmi les « dirigeant·es », les hommes salariés de l'ESS sont donc, relativement à leur poids global parmi l'ensemble des salarié·es, plus nombreux à occuper ces postes-là.

Ce constat nous montre que, contrairement aux idées reçues que l'on pourrait avoir, en lien avec les valeurs portées par l'ESS, ce champ de l'économie ne semble pas être forcément meilleur élève que les autres en termes d'égalité entre les femmes et les hommes.

Répartition des salarié·es ESS selon la catégorie socioprofessionnelle







Secteur ess qui rémunère le plus

Activités financières et d'assurance

44 900 €



Les salarié-es des structures de l'ESS du secteur des activités financières et d'assurance sont celles et ceux qui, en moyenne, perçoivent le salaire brut le plus généreux.

Ces activités sont portées plus fréquemment par des mutuelles et des coopératives, les deux statuts de l'ESS qui affichent les rémunérations brutes annuelles moyennes les plus élevées.

Les associations sont la famille juridique de l'ESS où les rémunérations observées sont les plus faibles. Il est important d'avoir en tête que ce sont les structures les plus nombreuses (pour rappel, près de 9 établissements ESS sur 10 en HdF sont des associations), et donc, statistiquement, ce sont celles dont la dispersion des revenus peut être la plus large.

En effet, la diversité d'envergures des structures et la pluralité des secteurs d'activité dans les projets associatifs rend la catégorie des associations plus protéiforme que les autres familles de l'ESS. Par exemple, on regroupera sous le même chapeau associatif un club sportif local et un EHPAD, deux organisations qui relèvent de réalités différentes, tant en termes d'objectifs sociaux que de modèle économique. Ainsi, **une moyenne seule ne nous permet pas d'appréhender précisément les niveaux de rémunération** des salarié·es de l'ESS.

Associations



27 900 €

Coopératives



42 600 €

Mutuelles



40 400 €

Fondations



30 700 €



Note de lecture

Un•e salarié•e à temps plein dans une fondation reçoit un salaire brut annuel moyen de 30 700€.

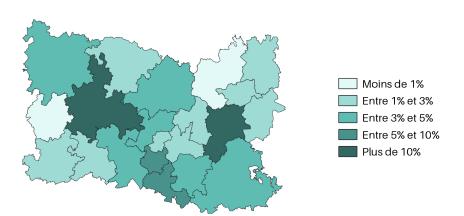
L'ESS AU SEIN DES TERRITOIRES

DÉPARTEMENT DE L'OISE 60

INDICATEURS CONTEXTUELS

- **824 503** habitant·es (13,7 % HdF), dont 47 % font partie de la population active
- 26,5 % de moins de 20 ans, 7,2 % de 75 ans et plus
- 13,7 % de chômage
- 389 704 actifs/actives, dont 47,9 % de femmes
- Niveau de vie médian d'un e habitant e : 21 500€/an

Carte: Part des emplois salariés ESS départementaux par EPCI



Sur les 1 870 établissements ESS du département de l'Oise, près de 9 sur 10 sont des associations et seuls 7,4 % d'entre eux sont des coopératives, une part un peu moins importante qu'au niveau régional. La part que représentent, dans l'Oise, les salariées ESS travaillant dans les mutuelles (4,9 %) et fondations (5,6 %) du territoire est surreprésentée comparativement à ce que l'on observe sur l'ensemble de la région.

Les trois quart des établissements de l'Oise sont des micro-établissements mais ne concentrent qu'une petite partie de l'effectif salarié. Ce sont les petits et moyens établissements qui emploient le plus de salarié·es: 86 % des salariés ESS du territoire travaillent dans ceux-ci. Seuls 3 établissements ont un effectif salarié supérieur à 250.

L'Oise est le département de la région où la part des emplois ESS sur l'ensemble des emplois est le plus faible. C'est également le département où les habitant-es semblent le mieux gagner leur vie et où le taux de chômage est le plus faible, ceci en grande partie du fait de sa proximité avec la région parisienne.

Parallèlement, on observe que le recours aux contrats aidés est également le plus faible : 6,4 % des emplois contre 11,2 % en région. Les salarié·es de l'ESS dans l'Oise sont un peu plus souvent des femmes que dans l'ensemble de la région (67 % contre 65 % au niveau régional), sont un peu plus nombreux dans le secteur des sports et loisirs (3,7 % contre 2,3 %) et un peu moins nombreux dans l'enseignement (14 % contre 16,8 %).

Les chiffres clés

ESS



1870 établissements 8,6 % des établissements du département 2,3 établissements pour 1000 habitant es



22 592 salarié·es 10 % de l'emploi du département

19 953 ETP 1,15 salarié·es pour 1 ETP 10,5 ETP par établissement



594 984 647 € de masse salariale **8,5 %** de la masse salariale départementale

Focus

Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

25,9 % DES EMPLOIS ESS DE L'OISE

343 établissements 10,2 % des établissements de la CA 5 843 salarié·es 12,5 % de l'emploi de la CA

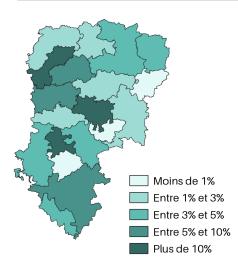
L'ESS AU SEIN DES TERRITOIRES DÉPARTEMENT DE L'AISNE 02



INDICATEURS CONTEXTUELS

- **534 490** habitant·es (8,9 % HdF), dont 44 % font partie de la population active
- 25,3 % de moins de 20 ans, 9,2 % de 75 ans et plus
- 17,7 % de chômage
- 235 994 actifs/actives, dont 47,1 % de femmes
- Niveau de vie médian d'un·e habitant·e: 19 100€/an

Carte: Part des emplois salariés ESS départementaux par EPCI



tissent entre les petits et les moyens établissements, le plus souvent des coopératives ou des fondations. Après le Pas-de-Calais, l'Aisne a le 2ème plus fort taux d'emploi ESS sur son territoire. C'est également le département qui a le plus recours aux contrats aidés : 13,3% des emplois ESS.

La proportion de femmes salarié·es de l'ESS, 61%, est un peu moins importante dans l'Aisne qu'à l'échelle régionale.

Le département de l'Aisne, le moins peuplé des Hauts-de-France, est aussi celui qui héberge la plus faible part des établissements et emplois ESS de la région. Sur les 1 388 établissements ESS du département, 12% sont des coopératives, et 1,5% des fondations : ces statuts juridiques sont proportionnellement plus présents qu'en région.

Les trois quarts des établissements emploient moins de 10 salarié-es, ce qui correspond à peu près à la moyenne régionale. Cependant, ils ne concentrent que 3,5% des emplois (contre 10% en région) : les micro établissements axonais sont donc plus faiblement employeurs qu'à l'échelle de la région. La majorité des emplois restant se répar-

Par ailleurs, la répartition des salarié·es par catégorie socioprofessionnelle montre, par rapport aux chiffres régionaux, une large surreprésentation des ouvrier·es dans le même temps qu'une proportion plus faible de cadres et chef·fes d'entreprise. Ce constat peut être mis en lien avec celui de l'implantation plus importante qu'ailleurs du secteur de l'industrie dans l'ESS, dans lequel le statut ouvrier est plus fréquent, qui concentre 5,5% des emplois, ce qui est 2 fois supérieur à la part moyenne régionale (2,3%). Au regard du revenu médian de ses habitant·es et de leur structure par âge, le département de l'Aisne apparaît comme l'un des plus pauvres des Hauts-de-France et le plus âgé, pourtant, on observe une moindre importance du secteur de l'action sociale en termes

Les chiffres clés

FSS



1 388 établissements
9,6 % des établissements du département
2,6 établissements pour 1000 habitant-es



15 441 salarié∙es **11,1** % de l'emploi du département

> 13 401 ETP 1,15 salarié·es pour 1 ETP 9,7 ETP par établissement



394 429 047 € de masse salariale 10 % de la masse salariale départementale

d'emploi (40,9%) qu'au niveau régional (47,1%). Nous faisons le même constat concernant le secteur de l'enseignement qui regroupe 11,4% des emplois, contre 16,8% en région. A l'inverse, le secteur de la santé humaine est surreprésenté, avec 10,4% des emplois.

Focus

Communauté d'Agglomération du Pays de Laon

25,8 % DES EMPLOIS ESS DE L'AISNE

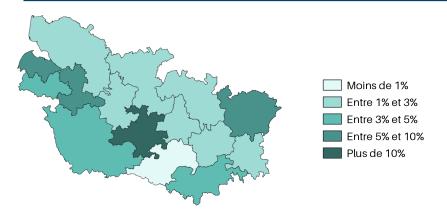
170 établissements 12,6 % des établissements de la CA 2 818 salarié·es 14 % de l'emploi de la CA

L'ESS AU SEIN DES TERRITOIRES DÉPARTEMENT DE LA SOMME 80

INDICATEURS CONTEXTUELS

- **572 443** habitant·es (9,5 % HdF), dont 45% font partie de la population active
- 24,8 % de moins de 20 ans, 8,9 % de 75 ans et plus
- 15,8 % de chômage
- 255 687 actifs/actives, dont 47,9 % de femmes
- Niveau de vie médian d'un·e habitant·e: 19 720€/an

Carte: Part des emplois salariés ESS départementaux par EPCI



Avec 1 606 établissements ESS, le département de la Somme est celui dont le nombre d'établissements pour 1 000 habitant-es est le plus élevé. Près de 9 d'entre eux sur 10 sont des associations et la catégorie juridique la moins présente est celle des fondations : 0,3 % des établissements. Les coopératives représentent quant à elles 8 % des établissements du département, principalement des micro établissements, mais emploient tout de même près de 2 salarié-es sur 10.

Après l'Oise, le département de la Somme est le deuxième dans lequel la part de contrats aidés parmi les emplois ESS est la plus faible.

Par ailleurs, la métropole amiénoise capte plus de la moitié des emplois ESS du territoire, ce qui pose la question du maillage de l'ESS dans le reste du territoire samarien qui est très rural.

Les femmes sont moins présentes parmi les salarié-es de l'ESS dans la Somme qu'à l'échelle régionale, puisqu'elles ne représentent que 62 % des effectifs, contre 65 % en Hauts-de-France.

En parallèle, on relève que les secteurs de l'action sociale et de la santé humaine sont moins présents dans le département que dans l'ensemble de la région : respectivement 39,9 % et 3,4 % des emplois ESS du département, contre 47,1 % et 6,8 % en Hauts-de-France.

En revanche, un secteur se démarque dans ce département, c'est celui des activités financières et d'assurances, employant

Les chiffres clés

ESS



1606 établissements
9,7 % des établissements du
département
2,8 établissements pour 1000
habitant es



19 222 salarié·es 10,9 % de l'emploi du département

> 16 897 ETP 1,14 salarié·es pour 1 ETP 10,5 ETP par établissement



525 900 316 € de masse salariale **10,1** % de la masse salariale départementale

14,1 % des salarié·es, contre seulement 7 % des salarié·es en région, soit une part deux fois plus importante.

Focus

Communauté d'Agglomération Amiens Métropole

59,3 % DES EMPLOIS ESS DE LA SOMME

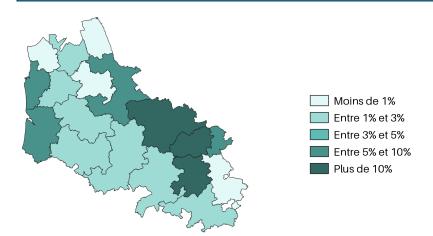
826 établissements 14,4% des établissements de la CA 11 277 salarié·es 12,6 % de l'emploi de la CA

L'ESS AU SEIN DES TERRITOIRES DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

INDICATEURS CONTEXTUELS

- 1 468 018 habitant·es (24 % HdF), dont 44 % font partie de la population active
- 26,1 % de moins de 20 ans, 8,3 % de 75 ans et plus
- 17,1 % de chômage
- **642 112** actifs/actives, dont **46,6%** de femmes
- Niveau de vie médian d'un·e habitant·e: 18 610€/an

Carte: Part des emplois salariés ESS départementaux par EPCI



Avec ses 3 193 établissements, le Pas-de-Calais dispose de la deuxième plus grande part d'établissements ESS de la région sur son territoire. Parmi eux, près de 83 % sont des associations, 13,5 % des coopératives, 3,6 % des mutuelles et 0,5 % de fondations. En ce qui concerne la répartition des salariés de l'ESS du territoire, 83 % d'entre eux travaillent dans des associations et 10 % dans des coopératives. Seul 7 % des salariés ESS œuvrent dans des mutuelles ou fondations.

La quasi-totalité des établissements ESS du Pas-de-Calais sont des micro ou petits établissements. Néanmoins, les grands établissements regroupent 16 % des salariés du territoire, même si la majorité d'entre eux (75 %) travaillent dans des petits ou moyens établissements.

Les femmes jouent, à l'instar de leur part dans l'ensemble des emplois ESS régionaux, un rôle important dans la dynamique de l'ESS du Pas-de-Calais : 66 % des salarié-es en sont. Le secteur prépondérant est l'action sociale, regroupant près de 51 % des salarié-es, ce qui est supérieur à la moyenne régionale. Ceci peut être mis en lien avec le fait que c'est le département dans lequel les habitant-es semblent le moins bien gagner leur vie.

L'enseignement apparaît comme un secteur sous représenté au vu de la moyenne régionale (11 % des salariés contre presque 17 % en HdF). En termes de catégorie socioprofessionnelle des salarié·es de l'ESS, on observe une proportion moindre de cadres (11,2 % sur le département contre 15 % en région) et une représentation Les chiffres clés

FSS



3 193 établissements 8,7 % des établissements du département 2,2 établissements pour 1000 habitant es



49 036 salarié·es 12 % de l'emploi du département

42 115 ETP 1,16 salarié·es pour 1 ETP 13,2 ETP par établissement



1 222 310 889 € de masse salariale **10,4 %** de la masse salariale départementale

Focus

Communauté Urbaine d'Arras

16,8 % DES EMPLOIS ESS DU PAS-DE-CALAIS

453 établissements
12,5 % des établissements de la CU
8 186 salarié-es
13,8 % de l'emploi de la CU

ouvrière plus marquée qu'en région : le Pas-de-Calais est historiquement une terre d'ouvrier-es avec l'ancien bassin minier en son cœur. Le Pas-de-Calais est le deuxième département qui recourt le plus aux contrats aidés : 12,8 % de l'ensemble des contrats.

L'ESS AU SEIN DES TERRITOIRES

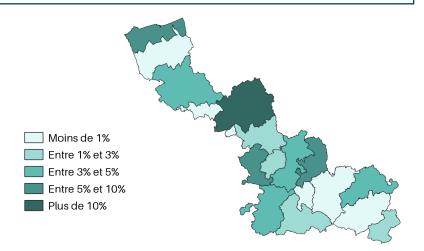
DÉPARTEMENT DU NORD 59



INDICATEURS CONTEXTUELS

- 2604361 habitantes (43 % HdF), dont 45 % font partie de la population active
- 26,6 % de moins de 20 ans, 7,6 % de 75 ans et plus
- 17,5 % de chômage
- 1 174 466 actifs/actives, dont 47,8 % de femmes
- Niveau de vie médian d'un·e habitant·e: 19 490€/an

Carte: Part des emplois salariés ESS départementaux par EPCI



Avec 92 527 salariés, le département du Nord contient près de la moitié des salarié·es ESS de la région Hauts-de-France. Cette surreprésentation s'explique, en partie, par le dynamisme de la Métropole Européenne de Lille, contenant près d'un quart des salariés ESS de la région HdF. Cette forte captation de l'ESS régional dans le département du Nord, entraîne une tendance des données du département, ayant un fort poids, à rejoindre les données régionales.

Au sein du département du Nord, on retrouve parmi les établissements ESS: 87 % d'associations, 10 % de coopératives, 0,6 % de fondations et 3.3 % de mutuelles. Seulement 5 % des salarié·es travaillent dans des mutuelles ou des fondations, les associations et les coopératives captant la grande majorité de ceux-ci.

92 % des établissements ESS du département du Nord sont des micros ou petits établissements. En couplant les données relatives au statut juridique et à la taille des établissements, on peut s'apercevoir que 92 % des coopératives sont des micros ou petits établissements. De la même manière, une grande majorité des mutuelles (75 %) sont également des micros ou petits établissements. La répartition est plus équilibrée en ce qui concerne les fondations : 36 % d'entre elles sont des micros établissements, 25 % des petits établissements et 34 % des moyens établissements.

A travers l'analyse des caractéristiques des salarié·es, on remarque que la catégorie socioprofessionnelle des cadres est surreprésentée par rapport à la moyenne régionale (17,7 % dans le Nord

Les chiffres clés



6 651 établissements 9.9 % des établissements du département 2,6 établissements pour 1000 habitant·es



92527 salarié·es 10,4 % de l'emploi du département

> **80 248 ETP** 1,15 salarié·es pour 1 ETP **12,1** ETP par établissement



2 410 316 664 € de masse salariale 8,7 % de la masse salariale départementale

contre 15 % en région) et en parallèle, les ouvrier·es sont relativement moins présents. En termes de répartition des emplois par secteurs d'activité, l'enseignement représente une part supérieure à ce que l'on observe en région, avec 21,7 % des salarié·es (contre 16,8 % en HdF) qui travaillent dans ce secteur, la santé humaine est quant à elle légèrement sous représentée (4,5 % des salarié·es ESS contre 6,8 % en région) et la construction et l'industrie est très peu développée (0,9 % des emplois contre 2,3 % en région).

Une telle répartition des emplois, par CSP et secteurs d'activité, s'explique en partie par la configuration du territoire porté par une forte dynamique métropolitaine.

ZOOM SUR LA MÉTROPOLE

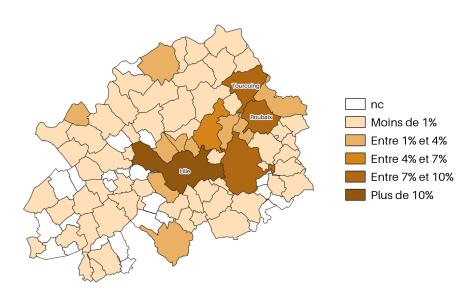
EUROPÉENNE DE LILLE





- **1 146 320** habitant-es (1 habitant-e sur 5 des HdF), dont 46 % font partie de la population active
- 27,2 % de moins de 20 ans, 6,8 % de 75 ans et plus
- 16,7 % de chômage
- 532 189 actifs/actives, dont 48,8 % de femmes
- Niveau de vie médian d'un·e habitant·e : 20 140€/an

Carte: Part des emplois salariés ESS de la MEL par commune



Les	chif	fres	clés
	0.0	0 0	000

ESS



3 572 établissements
10,6 % des établissements
de la MEL
3,1 établissements pour 1000
habitant es



48 421 salarié∙es **9,6** % de l'emploi de la MEL

42 539 ETP 1,14 salarié·es pour 1 ETP 11,9 ETP par établissement



1354816045 € de masse salariale **8,3** % de la masse salariale de la MEL

	établissements	salariés
Associations	3 155	42 302
Coopératives	285	3 201
Mutuelles	112	2 073
Fondations	20	845



10P3

des secteurs d'activité

- 1. Action Sociale (20 552 salarié·es)
- 2. Enseignement (15 719 salarié·es)
- 3. Services divers (5 172 salarié·es)

Lille

1 243 établissements

17 835 salariés

14,6 % des établissements de Lille

Roubaix

292 établissements
11,7 % des établissements de Roubaix
3 953 salariés
12,5 % des salariés de Roubaix



228 établissements
12,2 % des établissements de Tourcoing
1869 salariés
19,9 % des salariés de Tourcoing

RACINES: L'OUTIL CARTOGRAPHIQUE

TRANSFRONTALIER DE L'ESS



Crée en 2018, la plateforme numérique dénommée Racines fait suite à presque 10 ans d'observation de l'économie sociale et solidaire à l'échelle transfrontalière sur les régions des Hauts-de-France et de la Wallonie. L'observation contribue à la veille, l'analyse et la compréhension dephénomènes sur les territoires. En cela, elle constitue un outil d'appui à la décision et à la prospective.

Cette plateforme d'intelligence territoriale propose trois outils en accès libre, dont les données sont mises à jour régulièrement :

- L'outil cartographique permet de rendre compte du poids et des caractéristiques de l'économie sociale et solidaire sur les territoires. En fonction du pays, de la zone territoriale ou encore de la période, il propose une représentation graphique de diverses données synthétiques. Une lecture qu'il est possible d'affiner par le biais de filtres tels que le statut juridique, le secteur d'activité, etc.
- Les panoramas synthétiques permettent une lecture synthétique de l'économie sociale et solidaire à l'échelle d'une région, d'un département ou encore d'un EPCI. Ces panoramas synthétiques permettent de constituer un embryon de diagnos-

tic territorial.

- L'annuaire des entreprises permet de visualiser les entreprises de l'ESS sur une carte et d'obtenir la présentation d'un établissement de l'ESS ou d'une liste d'établissements de l'ESS par secteur d'activité ou encore famille juridique.

Vous êtes une entreprise de l'ESS ? Participez au développement de l'outil en ligne!

Les entreprises de l'ESS qui le souhaitent peuvent affiner leur présentation en qualifiant : leur ADN ESS (finalité sociale, composition non capitaliste des surplus, gestion démocratique, agrément, mobilisation de leurs ressources et leur impact social.

En cela, elle contribue à mieux cerner l'implantation de l'économie sociale et solidaire, son rôle dans le dynamisme des territoires, son attachement au bien-être des populations et sa contribution aux Objectifs de Développement Durable.

Découvrir l'outil Racines

http://racines.projetvisesproject.eu \





17897 établissements



548 688 salarié∙es



6 463 établissements

324 046 salarié⋅es

4 795 établissements

153 612 salarié∙es

6 639 établissements

107 030 salarié·es

	Nombre d'établissements	Nombre de salarié es
Associations	16 988	526 888
Sociétés coopératives agréées pour le CNC	240	9 046
Mutuelles	101	17 634
Sociétés à finalité sociale	375	20 888
Fondations	193	10 232

Source: Chiffres fournis par ConcertES

L'ESS, ACTRICE INCONTOURNABLE DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES

locns

De nombreuses organisations de l'économie sociale et solidaire des Hauts de France ont été pionnières de pratiques environnementales et écologiques. Depuis, tout en contribuant à développer une prise de conscience sociétale et politique, elles continuent au fil de l'eau à porter des idées innovantes, à mener des expérimentations et à développer des dynamiques d'échanges économiques qui visent l'efficacité de l'utilisation des ressources et la diminution des impacts environnementaux tout en activant la participation citoyenne et l'accès à la professionnalisation.

L'ESS a cette particularité depuis sa genèse, d'introduire des nouveautés afin de répondre à des besoins sociétaux. Face à l'urgence écologique et aux détresses humaines exacerbées par la crise sanitaire relative au coronavirus, les acteurs de l'ESS sont convaincus qu'une mise en action concrète des préceptes du développement durable est incontournable.

Si l'approche statistique ne rend pas compte du nombre d'acteurs de l'ESS impliqués sur la transition écologique et énergétique, l'approche empirique réalisée par l'observatoire de l'ESS en Hauts-de-France caractérise cette réalité. Ainsi, en parallèle de la liste des 14 708 établissements employeurs de l'ESS des Hauts de France⁽¹⁾, une base de données ESS et TEE (transition énergétique et écologique) et des approches qualitatives⁽²⁾ s'élaborent pour montrer la vitalité des acteurs de l'ESS et leur organisation locale, régionale et nationale.

Ci-après, l'encart sur la création du réseau régional des Ressourceries « ARESIO » montre les enjeux pour les acteurs ESS du réemploi de notre région de se regrouper pour développer leurs outils et communiquer leurs spécificités afin d'amplifier avec valeurs, les actions du réemploi. L'autre encart valorise une organisation de plus de vingt ans qui tout en sensibilisant à l'environnement, participe à un collectif national des associations citoyennes qui sollicite l'appui financier des politiques publiques du fait de leur intérêt général.

A travers ses deux encarts, vous verrez comment L'économie sociale et solidaire s'organise et incarne la transition écologique solidaire, inclusive et démocratique.

(1)Source INSEE - FLORES 2017
(2) https://www.cress.HdE.org/transition

(2)https://www.cressHdF.org/transition-ecologique/ et https://www.cressHdF.org/ressources/

ARESO, LE RÉSEAU RÉGIONAL DES ACTEURS DU RÉEMPLOI SOLIDAIRE

En 2020 dans un contexte de crise sanitaire, huit organisations de l'économie sociale et solidaire impliquées sur le réemploi et dotées d'un agrément de structures d'insertion par l'activité économique se rassemblent pour créer en Hauts-de-France un réseau régional des acteurs du réemploi dont elles partagent la co-présidence.

L'objet de ce réseau dédié aux petites comme aux grosses Ressourceries et Recycleries mobilisées sur du multi-filières ou de la mono-filière est de promouvoir les actions, les valeurs, la voix de ses adhérents, de développer à leur attention des actions de formations et de mettre en œuvre des actions communes dont des événements régionaux.

Ainsi en 2020, ces 8 Ressourceries fondatrices et porteuses de valeurs humaines, économiques et écologiques, ont organisé au même moment, une brocante solidaire sur leur site.

D'ores et déjà, ce nouveau réseau est membre de la commission régionale des déchets, établit une étroite collaboration avec le Réseau national des Ressourceries dont le siège est en région et ouvre les adhésions en faisant connaître ses modalités. Il s'est rapproché de l'ADEME Hauts-de-France pour envisager un soutien financier et ambitionne de recruter un salarié pour développer rapidement ses premières actions de formations.

Contact: secretariat@recuptri.fr - 03.21.28.46.08



L'ESS, ACTRICE INCONTOURNABLE DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES

LE CENH: UN CENTRE D'ÉDUCATION NATURE, OUTIL DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis 1999, le CENH a à son actif, l'accueil de plus de 1 000 enfants par an⁽¹⁾ sur le thème de la nature et de l'environnement. Situé au cœur d'un site naturel de 7 ha mis à disposition via un bail emphytéotique par l'AFEJI⁽²⁾, l'équipement se prête aux multiples activités que l'association mène pour élargir le regard sur l'environnement. La campagne flamande où il est installé permet d'observer haies champêtres, bois et arbres d'essences diverses et fruitiers, lisières, mares, prairies, potagers ainsi que son sous-sol sableux et argileux.

UN LIEU D'ÉDUCATION GLOBALE

Agréé par l'Éducation Nationale et la Jeunesse et Sports, l'association s'est dotée d'une équipe pédagogique performante de 4 ETP permanents qui met en place des animations en journée ou en classes vertes en lien étroit avec les enseignants et avec l'appui de salariés saisonniers. En dehors des temps scolaires, le centre accueille des centres de loisirs ou colonies de vacances. Sauf en décembre et janvier, au fil des mois, il accueille également tout groupe organisé portant un projet d'éducation nature.

Conçu comme un lieu d'éducation globale, le CENH se préoccupe tout autant des éléments de la vie quotidienne éco-citoyenne que des temps d'apprentissage. Au quotidien les usagers du site utilisent au maximum de la lumière naturelle, assurent le tri sélectif pour le recyclage des déchets et utilisent les produits de traitement et d'entretien biologiques.

UN HABITAT RESPECTUEUX DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Moderne et fonctionnel, le bâtiment en Haute Qualité Environnementale du CENH a été inauguré en 1995. Appartenant à l'association et financé via des fonds européens, du conseil régional, de la DREAL complétés par un emprunt et les fonds propres de l'association, il a été conçu avec des matériaux naturels et recyclables. Son orientation et son isolation permettent des économies d'énergie. Au fil

de l'eau, il s'est doté⁽³⁾ de panneaux thermiques et photovoltaïques, d'éoliennes et d'une cuve afin de récupérer les eaux pluviales.

DU LOCAL AU NATIONAL, DÉFENDRE SA PAR-TICIPATION À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL QU'EST LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

Le CENH participe activement nationalement au collectif des associations citoyennes⁽⁴⁾ afin de lutter contre la réduction des associations à leur seule dimension économique et défendre la contribution des associations à l'intérêt général et à la construction d'une société solidaire, durable, écologique et participative.

Bien qu'avec un budget annuel de 300 000 euros dont 98 % a pour origine ses ventes de prestations, il se mobilise pour défendre l'importance de recettes hybrides avec un appui de subventions publiques pour sa participation à l'intérêt général qu'est la transition écologique.

(1) l'accueil non exclusif / enfants a concerné depuis 20 ans, 20 000 enfants

(2) AFEJI: cf https://www.afeji.org/

(3) Les premiers panneaux solaires ont été financés en 2008 par l'ADEME.

(4) Le CAC - http://www.associations-citoyennes.net/

Contact: Madame Gourny, Présidente du CENH Chemin de Rubrouck 59470 Wormhout 03.28.65.76.00

cenh@nordnet.fr

http://www.centreeducationnaturewormhout.fr/



GLOSSAIRE



CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (CSP)

Classement des emplois selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut. Cette variable est déclinée dans cette publication en quatre postes: "Cadres, professions intellectuelles supérieures et chef.fes d'entreprise", "professions intermédiaires", "employé·es", "ouvrier·es et non codés". A noter que tous les emplois qui n'ont pas pu être clairement catégorisés se retrouvent alors dans la dernière catégorie avec les ouvrier·es.

EMPLOI, EFFECTIFS, POSTES OU SALARIÉ.ES

Ces termes, employés indifféremment dans cette production, désignent les effectifs ou postes à la dernière semaine de décembre de l'année de référence. Les données de cette publication n'incluent que les postes non annexes, c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en matière de rémunération et de volume de travail.

ÉTABLISSEMENT

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège. Seuls les établissements avant eu au moins un e salarié e sur l'année sont décomptés.

ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)

Il s'agit de la conversion de l'ensemble des durées de travail de l'ensemble des postes sur l'année en équivalent temps plein.

FLORES (FICHIER LOCALISÉ DES RÉMUNÉRA-TIONS ET DE L'EMPLOI SALARIÉ)

Source de données constituée d'un ensemble de fichiers de microdonnées qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Elle couvre l'ensemble de l'emploi salarié. quel que soit le secteur d'activité et le type d'employeur (public ou privé, y compris les particuliers employeurs).

MASSE SALARIALE BRUTE

L'INSEE fournit des données sur les salaires versés sous la terminologie "masse salariale" ou "rémunération". Les rémunérations sont le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement,

au cours de l'année d'exercice. Les rémunérations regroupent les salaires et les primes des salarié.e.s avant toute déduction de cotisations obligatoires. Elles correspondent à la masse des rémunérations sur laquelle est calculée par la CSG (contribution sociale généralisée). Elles ne comptabilisent pas les charges patronales.

NIVEAU DE VIE MÉDIAN D'UN·E HABITANT·E

Seuil de revenu disponible pour lequel 50 % des habitant·es ont plus et 50 % ont moins.

SECTEUR D'ACTIVITÉ

La nomenclature économique de synthèse (NES) est une nomenclature de grands secteurs d'activités utilisée pour les études statistiques. Elle est en concordance avec la nomenclature d'activité francaise (NAF). La NAF a été révisée en 2008, elle se décline en 21 sections, 88 divisions, 272 groupes et 732 codes APE. On parle dans ce document, de secteurs d'activités (niveau agrégé).

Catégorie "non-classés" : La catégorie des nonclassés répertorie toutes les activités enregistrées sous le code 94.99Z de la NAF de l'INSEE, correspondant aux « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». La quasitotalité des établissements concernés sont des associations classées dans cette catégorie car leur activité ne peut pas être comprise dans les autres classifications ou du fait que le code n'a pas été correctement renseigné lors de leur déclaration. On y retrouve notamment des têtes de réseaux et des fédérations et des structures se démarquant par leur multi-activité. Cependant, des travaux montrent que certaines associations « non-classées » sont en fait « mal classées », et qu'elles pourraient être le plus souvent rattachées aux secteurs des loisirs, de l'action sociale et de l'enseignement.

STATUTS (OU CATÉGORIES) JURIDIQUES

Nomenclature retenue dans la gestion du répertoire Sirene, répertoire officiel d'immatriculation des entreprises et des établissements.

Quatre statuts sont étudiés dans cette production :

Association: le terme "association" recouvre dans cette publication l'ensemble des associations déclarées régies par la loi de 1901 relative au contrat d'association. Il regroupe ainsi toute la variété des formes juridiques composant le champ associatif ("simples" associations déclarées, associations intermédiaires, ateliers et chantiers d'insertion, groupements d'employeur·euse·s, etc.).

GLOSSAIRE

Mutuelle: le terme "mutuelle" regroupe les mutuelles régies par le code des assurances (ou mutuelles d'assurance) et les mutuelles régies par le code de la mutualité (mutuelles de santé et prévoyance).

Coopérative : le terme "coopérative" regroupe l'ensemble des sociétés coopératives SARL. SAS) répondant notamment dispositions de la loi de 1947 portant le statut de la coopération, modifiée par la loi ESS de juillet 2014, ou à celles de la loi de 1982 portant statut des sociétés coopératives de banques. Les coopératives représentent une diversité de statuts selon la nature de leurs activités et de leurs membres : elles peuvent être des coopératives d'entreprises (coopératives d'agriculteur·rice·s, d'artisan·es. de transport, d'entreprises maritimes), des coopératives bancaires, des coopératives d'usagerères (coopératives de consommateur-ice-s, d'habitant-e-s, d'HLM) des coopératives de salarié·e·s (les SCOP) ou des coopératives multisociétariales (SCIC).

Fondation: le terme "fondations" correspond à tout type de fondations qui n'est pas sous égide d'une autre fondation. Le terme concerne ainsi les fondations reconnues d'utilité publique (FRUP), les fondations d'entreprise, et les fondations dites "spécialisées" (comme les fondations

de coopération scientifique, les fondations partenariales ou bien les fondations hospitalières).

TAUX D'ÉTABLISSEMENTS ESS

Indicateur rapportant le nombre d'établissements de l'économie sociale et solidaire au nombre total d'établissements d'un territoire donné.

TAUX D'EMPLOI ESS

Indicateur rapportant le nombre de salariées de l'économie sociale et solidaire à l'ensemble des salariées d'un territoire donné.

POPULATION ACTIVE

La population active est la part de la population théoriquement en âge de travailler, on retient généralement la classe d'âge 15-64 ans. Elle regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

TAUX DE CHÔMAGE

Le taux de chômage de la population est la proportion du nombre de chômeurs (personnes sans emploi en recherchant un) dans la population active. Il est calculé à partir des données déclaratives du recensement de la population.



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

DONNÉES FRANÇAISES

Le partenariat développé entre l'INSEE et le réseau des observatoires de l'ESS permet à ce dernier d'accéder à un panel d'indicateurs, issus de la source INSEE Flores (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié). Elle permet de déterminer et caractériser les volumes nationaux et territoriaux de l'ESS. Ce panorama régional de l'ESS a été conçu à partir de ces données.

Dans cette publication, l'antériorité est de 4 ans car il y a eu un remplacement progressif de la source CLAP par la source Flores qui a impacté la disponibilité des données. Ces données étant structurelles, le décalage dans le temps du millésime des données n'a que peu d'influence sur les analyses qui en sont

L'ensemble du réseau national des observatoires de l'ESS, porté par ESS France (dont les CRESS sont membres), s'appuie sur le périmètre de l'ESS normalisé conjointement, en 2008, par l'INSEE, le CNCRESS et la DIIESES. Depuis la loi ESS du 31 juillet 2014, ce périmètre a évolué pour intégrer les sociétés commerciales de l'ESS. Néanmoins, les données sur les sociétés commerciales de l'ESS sont encore trop peu fiables pour être intégrées dans l'observation.

L'ensemble des données mises en lumière dans ce panorama sont analysées en suivant une méthodologie co-construite, commune à l'ensemble du réseau des observatoires de l'ESS, afin d'assurer une cohérence nationale des observations entre les différentes régions. Les intercommunalités (EPCI) faisant l'objet des focus proposés en complément de l'analyse des données territoriales sont celles dont le ratio entre le nombre d'emploi ESS du territoire intercommunal et le nombre d'emploi du département est le plus élevé, en cohérence avec l'indicateur décliné sur les cartographies.

DONNÉES BELGES

Depuis sa création, l'Observatoire de la CRESS Hauts-de-France est en lien étroit avec l'Observatoire wallon de l'économie sociale et solidaire, porté son l'homologue transfrontalier, ConcertES (https://concertes. be/). Ce dernier a fourni les données relatives à l'ESS en Belgique présentées dans cette publication. Celles-ci résultent d'une compilation de données issues de la Banque Carrefour des Entreprises (BCE) et de l'Office National de la Sécurité Sociale (ONSS).

INFOS PRATIQUES ET CONTACTS

amandine.montuelle@cresshdf.org tristan.lomege@cresshdf.org















